Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire
Du vendredi 25 Septembre 2026 à 18 H 00

Maison des associations Chemin de St CLAUDE 06 600 Antibes

- 18h00 arrivée et mise en place des divers éléments matériels pour l'AG – installation
- 18h10 enregistrement des adhérents par Françoise, au fur et à mesure de leur arrivée ; distribution des cartes de membre pour 2026-2027 et des cartes de la FFA.

Présents : Dominique ; Christine ; Éric ; Christopher ; Vincent ; Jean Robert ; Éliane ; Joëlle ; Armand ; Pascal ; Bernard ; Catherine ; Jean Pierre ; Françoise ; Guy ; Gérard ; I Éric ; Abdelmajid.
Total des présents : 19
Représentés : Daniel ; ECOLE J PREVERT (Maryline) ; Thierry ; Véronique ; Ludivine ; Christophe ; Maud ; Manuel ; Brigitte ; Pascal ; Jean Pierre ; Anne Marie ; Jean José ; ECOLE du Pont du Lys ; Thierry ;
Total des représentés : 15

18h20 les enregistrements sont terminés ; le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer
TOTAL : 34 personnes présentes et représentées : le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

1. Présentation de la réunion par le Président :***JP Such***

Le Président remercie tous les habitués fidèles pour leur implication au niveau du local, leurs passages réguliers pour nourrir ou voir si des problèmes se posent.

En règle générale les membres viennent dire bonjour mais leur implication dans la vie associative reste moindre.

Toujours autant de membres pour l'événement phare qui est le salon au mois de février, puis tout s'étiole au fur et à mesure du temps hormis les 3 ou 4 covoiturages pour aller sur les bourses de la région : La **Seyne, La Farlède, Porte les Valence, Crolles,** etc…pour se retrouver pratiquement à 3 voire 4 pour la période estivale.

Il faut réfléchir à ce qu'il faudrait mettre en place pour communiquer notre passion et que les membres restent actifs.

2. Point sur les activités 2025-2026

Fonctionnement du local : activités réduites au niveau du local ; néanmoins le président tient à remercier principalement quelques personnes : ***Armand, Jean Robert, Bernard, Christopher, Guy*** pour leur présence tout au long de cette année écoulée et pour leurs disponibilités à nourrir ou entretenir le local.

Le 22ème salon de l'aquariophilie et terrariophilie a été un franc succès avec énormément de monde entre 5000 et 5500 visiteurs et un bénéfice d'environ 4000 €, ouverture de l'ensemble des salles (Chapiteau, salle polyvalente). Une grande satisfaction semble être de mise autant côté des professionnels que des boursiers. Ecoulement plus fluide des visiteurs vers la bourse car son ouverture a été décalée à 11h au lieu de 13h au prix d'une recette inférieure notable de la buvette pour une meilleure sécurité.

Des déplacements en bourses ont été faits tout au long de l'année : **Crolles (38), la Farlede (83), La Seyne (83**).

L'Estive de nos poissons chez ***Cactus Estérel (Vincent)*** que l'on remercie pour sa disponibilité et son accueil. Nos poissons ont été déposés au mois de mai / juin. Il est prévu d'aller les chercher d'ici 15 jours (on attend l'appel de ***Vincent)*** pour les rentrer au local ; 9 bacs ont été préparés pour réceptionner tout ce petit monde.

Malgré quelques pertes (Guppies bleus) nous devrions ramener une quantité non négligeable de poissons, pour des ventes au local, dans les différentes bourses alentours ou lors de la prochaine bourse d'Antibes.

Cette année 2 projets intéressants ont été menés par les « jeunes » de l'association :

1) Le nouveau bac d'Afrique de l'ouest dont vous avez sûrement vues les photos tout au long de l'avancement du projet sur 2 mois ; ***J Robert, Thierry, Bernard et Christopher*** ont œuvrés respectant

largement le budget de 1100 € alloué. Il manque quelques achats de poissons et le bac est en cours de cyclage.

2) Un établissement **EHPAD de Nice** nous a sollicité pour mettre en route, peupler et expliquer la maintenance d'un bac de 300L. Nous leur avons soumis un devis d'environ 1000 € qu'ils ont accepté. Ils se sont inscrits à l'association et ont fait un don. ***J Robert*** a pris en charge cette opération, qui est un succès et en suivra bientôt l'évolution en leur apportant des poissons issus de l'estive.

3. Comptes rendus financiers :

Guy nous présente les comptes de l'année écoulée et donne toutes les explications concernant ceux-ci. Il faut retenir que nous dégageons un bénéfice d'environ 4600€, malgré la charge du local (3300€/an pour 4300 l'an dernier) et le stockage des bacs de bourse (1800€/an).

Le budget 2026 – 2027 est présenté équilibré à 20000 €

- Après délibération, les comptes 2025 – 2026 et le budget 2026-2027 sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

L'assemblée Générale autorise le président, le trésorier, et le secrétaire à disposer d'un chéquier ou carte bancaire avec la signature d'Aquario Passion pour l'année 2026-2027.

4. Election du Conseil d'administration.

4.1 Se portent volontaires au conseil d'administration :

Christophe, Ernest et Jean Yves ne se représentant pas, il reste 6 anciens membres qui se représentent

Christopher **Vincent** **Jean-Robert**
Jean-Pierre **Françoise** **Guy**

- Nouveaux membres se portant volontaires au CA

Armand **Pascal** **Abdelmajid**

- Après vote, tous les membres se présentant sont élus au conseil d'administration à l'unanimité

5. Élection du bureau.

- Élection du président : ***J Pierre*** élu à l'unanimité des présents et représentés.
- Élection du trésorier : ***Guy*** élu à l'unanimité des présents et représentés.
- Élection du trésorier Adjoint : ***Pascal*** élu à l'unanimité des présents et représentés.
- Élection du secrétaire : ***Françoise*** élue à l'unanimité des présents et représentés.
- Enregistrement candidats à des postes à responsabilité :
  - ⇨ Responsable du local : ***Guy*** pour le vivant, ***Armand*** pour la partie technique.
  - ⇨ Responsable du site et réseaux sociaux (Instagram, Facebook) : ***Abdelmajid*** assisté de ***J Robert***
  - ⇨ Salon 2027 : ***Guy*** (responsable), ***J Pierre*** et ***J-Robert*** (suppléants)

6. Postes à responsabilités au sein de l'association.

Comme les années précédentes l'association cherche des membres pour prendre une part active au sein de l'association répondant à vos compétences ou à vos aspirations ; nous serions heureux de vous intégrer au groupe existant. Merci de bien vouloir nous en faire part.

7. Salon 2027 :

- Les dates du Salon d'Antibes 2027 sont les 6 et 7 février 2027.
- Le lancement du salon se fera à partir du 1er octobre avec l'envoi des courriers (mairie, professionnels, boursiers ;) nous vous tiendrons informé de l'avancée des réservations. Une première réunion de travail se fera avec les responsables de mairie pour la mise en place et la sécurité.
- La seconde salle en dur (Polyvalente) est toujours envisagée en fonction des réservations ; seul le CA attribuera les emplacements pour les pros et les boursiers. Sauf cas particuliers validés par les responsables du salon :2 stands maxi seront attribués par enseigne.
- Comme à l'habitude un planning à compléter sera envoyé aux membres pour connaître leurs disponibilités car c'est une aide indispensable pour l'installation, le déroulement et le débarrassage du salon
- divers rendez seront prévus avec le service animation de la mairie pour officialiser un certain nombre de conventions.
- ***Éric*** nous assistera lors de la réunion de sécurité avec la municipalité et sera cette année encore notre chargé de sécurité.

- Nous avons acheté 11 bacs neufs (10 l'an dernier), une proposition pour remplacer petit à petit les bacs existants qui commencent à vieillir sérieusement par le rachat tous les ans d'une dizaine de nouveaux bacs, revendre les anciens et pourquoi pas les neufs à prix coutant => proposition à adoptée par le CA en fonction du devenir du salon.

- Nous avons une convention d'organisation du salon de 3 ans avec la municipalité ; l'édition 2027 sera la 3éme. Après l'édition 2027, si nous continuons une nouvelle convention de 3 ans sera à reconduire avec la municipalité

- Notre assurance (GMF) nous a fait savoir que notre salon est devenu trop important et ne veut plus l'assurer => notre nouvel assureur est la MACIF (cotisation doublée 200€ passe à 400€/an).

- 200 flyers ont été tirés pour distribuer à La Seyne dont une partie a été donnée à ***Christine*** pour les Reptiliades ; les 100 affiches seront réalisées plus tard.

8. Déplacements bourses et voyage :

L'association organise tous les ans des déplacements dans les bourses de la région et au-delà :

- **Les Reptiliades** à Nîmes (30) les 18-19/10/2026 : notre demande de participation étant restée sans réponse, seul ***Christine et Éric*** nous y représenteront et démarcheront les pros pour notre salon.
- **La Seyne (83)** : Le 25 octobre 2026 : nous y serons avec un stand dédié pour présenter le salon et vendre nos poissons (4 bacs)
- **Crolles (38)** reportée en 4éme trimestre 2027.
- **Saint Christol (30)** le 14/03/2027
- **La Farlède (83)** 2027
- **St Maurice l'exil (38)** les 3 et 4/04/2027 => nouvelle bourse => à discuter en CA
- **Les Aqualiades (Nîmes)** les 3 et 4/04/2027 => nouveau salon similaire aux Reptiliades mais côté aquariophilie => nous attendons plus d'info sur cette nouvelle exposition pour que le CA statue.
- Pour le voyage annuel nous recherchons une ou plusieurs personnes qui puissent prendre en charge son organisation, faire une ou plusieurs propositions et s'en occuper pour lancement après le salon 2027.

9. Questions diverses :

- ***Pascal*** soumet l'idée de faire participer des jeunes à l'organisation du salon. Ils sont pris en charge par un service de la mairie chargé de l'emploi de jeunes qui leur demande de participer à des travaux d'intérêt général contre le financement de leur permis de conduire => ***Pascal*** va nous communiquer les contacts.

- ***Guy*** soumet une nouvelle exigence de diplôme qui pourrait bien d'ici quelques années être obligatoire pour détenir et vendre des poissons. En effet, la FFA qui siège dans les commissions nationales concernant les liste restrictives détention de la « faune sauvage » propose un examen gratuit qu'elle ferait passer aux volontaires sur inscription. Ce diplôme, sous forme de QCM, semble accessible à un aquariophile sans trop de difficulté. La FFA propose de le faire passer à l'occasion de notre salon 2027 aux volontaires.2 d'entre nous le passeront à l'occasion de la bourse de **La Seyne** et ils nous en parleront.

Mais cela ne remplace pas le certificat de cession toujours obligatoire pour les ventes.

Il est 20h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président. (JP Such) La Secrétaire (F Viudès)